

Participants :

Christine PELLOUX (CER France), Frédéric COLLIN (CER France), MAGAUD Paul (FCBA), AUDUC Olivier (ETF), PELLEGRINI Fabien (Entreprise Pellegrini Débardage), MORGANTE Pascal (ETF), MAGDALEINE Christophe (ETF), FOURNAND Hubert (Entreprise Fournand), BOCHARD François (ETF), MOINE Florian (Groupement des scieurs de l'Ain), PROMONET Yoann (en formation travaux forestiers), MAZINGUE Sébastien (en formation travaux forestiers), LIGNON Richard (en formation travaux forestiers), RAGOUCY Céline (Charte Forestière Bugey), PEPIN Annie (FIBOIS 01), PONCIN Philippe (FIBOIS 01), CHEVALLON Valérie (FIBOIS 01)

Excusés : JARRIN Aurélie (Département 01), BRICAUD Rémy (SARL La Forestière du Bugey), BOIS Raphaël (SARL La Forestière du Bugey),

Santé économique des entreprises de travaux forestiers – Etude CER France

Christine PELLOUX précise qu'il s'agit d'une première étude dans ce domaine. A ce titre, elle reste tout à fait perfectible. Les restitutions publiques permettent notamment de recueillir les avis des entreprises et d'envisager un traitement différent pour la suite de cet observatoire (préciser typologie d'entreprises, choix des indicateurs...).

Pour rappel, l'étude se base sur 3 typologies d'entreprises :

- Bûcheronnage manuel
- Bûcheronnage, débardage
- Abattage mécanisé

Christine PELLOUX précise également que l'étude devait porter sur 200 entreprises réparties sur 5 massifs en AuRA. Au final, les données comptables de 110 entreprises ont peu être recueillies et analysées. Ce volume permet une première approche statistique des résultats économiques financiers par typologie d'entreprise ; en revanche, elle ne permet pas de réaliser une analyse à l'échelle de chaque massif.

Massif Jura-Bugey :

- 20 entreprises participantes dont 8 qui ont participé à un entretien qualitatif en face à face.
- Donneurs d'ordre principaux : ONF, scieries, Coforêt

Voir le diaporama de restitution étude CER en PJ

Echanges et débats :

On observe une diversification croissante des activités des entreprises (excepté entreprise « abattage mécanisé » qui sont en général spécialisées). Comment traduire cette diversification ? Elle semble mettre en évidence que les ETF ne trouvent pas entière satisfaction, notamment au niveau économique, dans leur cœur de métier. Ils souhaitent compléter leur revenu.

Christine PELLOUX souligne que la diversification permet aux bûcherons manuels et abatteurs/débardeurs d'augmenter et de sécuriser leur chiffre d'affaires ; elle ne permet pas de créer de l'emploi. A l'inverse, la spécialisation est un critère de performance pour les abatteurs mécanisés.

Dans la plupart des professions, on observe une spécialisation des activités et l'embauche de salariés permet de dissocier la fonction de chef d'entreprise (relation clients, finances, gestion, management...) de celle de production. Ce n'est pas le cas pour les Entreprises de Travaux Forestiers où le salariat est encore peu répandu et où le chef

d'entreprise a souvent « toutes les casquettes ». La plupart des ETF ne sont pas suffisamment formés à la gestion d'entreprise et se concentrent sur les aspects techniques au détriment des aspects économiques et financiers. C'est un facteur de risque pour la pérennité des entreprises et pour l'attractivité des métiers (niveaux de salaire peu attractifs).

De nombreuses entreprises ETF peinent à embaucher car le coût horaire d'un salarié est le plus souvent supérieur au coût horaire du chef d'entreprise.

Diapo 19 : la plupart des participants sont étonnés des chiffres communiqués qui leur paraissent anormalement bas en termes de volumes abattus/débardés par ETP et de Chiffre d'Affaires d'abattage/débardage par ETP (Equivalent Temps Plein). Cela ne semble pas correspondre à la réalité des entreprises de l'Ain.

1 ETP = 1603 H/an, alors que les chauffeurs d'abatteuses font plutôt 2000 H/an ! Si on utilise ce volume horaire, on dégrade encore les indicateurs...

Christine PELLOUX précise que ces chiffres sont une moyenne des 5 massifs, avec des disparités pouvant être fortes d'un territoire à l'autre. D'autre part, ces chiffres reflètent la performance de l'entreprise et pas la performance de la machine (c'est généralement ce dernier indicateur auquel les entreprises sont familières).

- Concernant les volumes : données extra-comptables difficiles à recueillir de façon précise. Le CER a été très surpris de constater que certaines entreprises ne connaissent pas les volumes abattus et/ou débardés annuellement ; il s'agit pourtant d'un indicateur essentiel de suivi de leur activité.
- Concernant le Chiffre d'Affaires : ce sont des données comptables, elles sont donc irréfutables.

Diapo 21 (revenus disponibles) : mêmes remarques que précédemment → revenus disponibles qui paraissent faibles. Là encore, Christine PELLOUX souligne que ces chiffres, issus des données comptables des 110 entreprises participantes, sont fiables. Il s'agit toutefois de moyennes qui peuvent occulter des réalités très contrastées d'un massif à l'autre.

Diapo 22 : le risque financier est en général bien maîtrisé. Peu d'entreprises sont menacées dans le court terme, et ce qu'elle que soit la typologie de l'entreprise. Variable d'ajustement : les prélèvements du ou des chefs d'entreprise.

Diapo 23 : Les facteurs clés de succès du quart supérieur, par ETP

- **Chez abatteurs manuels** : les entreprises du quart supérieur ne sont pas en double activité. 4800 m3 contre 1800 m3/ETP. Diversification : elles vendent plus de bois
- **Chez Abatteurs Débardeurs** : les entreprises du quart supérieur sont individuelles et sans salariés ; Diversification : davantage de ventes de bois ; Revenu Disponible 21 400€
- **Abatteurs mécaniques** : dans le quart supérieur 1 associé et 1 salarié ; Spécialisation : peu de ventes de bois ; Revenu Disponible 58 k€

A partir de la diapo 25 : pistes d'action

- ❖ **Répartition de la valeur ajoutée** : à négocier avec l'ensemble des maillons de la filière. Mieux objectiver les coûts de chantier (y compris coûts de transfert) et les cubages. Utiliser des outils spécifiques, par exemple « contrat-type », grille Evalcoup'.
- ❖ Poursuivre l'**observatoire sur la santé économique des ETF** : élargir le panel d'entreprises pour une analyse statistique plus fine, faciliter le recueil des données extra-comptables aujourd'hui peu fiables, affiner la classification des entreprises « Abattage débardage » (tracteur amorti ou débardage avec tracteur neuf), prévoir un retour personnalisé aux entreprises participantes (leur permettre notamment de se situer économiquement par rapport aux entreprises de même nature de l'échantillon)
- ❖ **Ramener plus d'économie et de gestion dans la vie de l'entreprise / montée en compétences des ETF** :
 - journées techniques collectives avec discussions autour du financement des investissements, résultats

économiques des entreprises...

- programme de formation à la gestion d'entreprise / stratégie commerciale : jours à répartir entre novembre et février
- chèques-conseil : possibilité pour les ETF de bénéficier d'un audit individualisé économique et financier (par exemple avant un investissement important)

❖ **Attractivité du métier :**

- Communication vers les professionnels, les jeunes en formation, donner de la visibilité économique
- Communication grand public

Evaluation des coûts d'exploitation forestière dans des entreprises de l'Ain – Etude FCBA

Etude réalisée en 2020 auprès de 5 entreprises de l'Ain : bûcheronnage manuel, débardage pur, bûcheronnage/débardage.

Objectif : Relever les productivités sur le terrain et calculer le coût réel de mobilisation des bois. Comparer ce dernier avec Evalcoup' et avec le prix contractualisé et tenter de comprendre les écarts.

Voir le diaporama de restitution FCBA en PJ

Afin d'évaluer le coût réel de mobilisation, le FCBA calcule pour chaque entreprise le coût technique journalier. Pour rappel, le FCBA a mis en ligne un outil permettant à chaque entreprise de calculer ce paramètre : www.outils-appro.fcba.fr

Ce coût technique est directement lié à la stratégie et aux choix de l'entreprise : nombre de jours travaillés, durée des journées de travail, rayon d'action, nature des investissements... A noter que le nombre de jours travaillés dans l'année détermine bien davantage ce coût technique que ne le ferait une différence de quelques dizaines de milliers d'euros sur l'achat d'une machine.

Paul MAGAUD précise l'un des principaux enseignements de cette étude : le coût technique, qui permet d'évaluer la rentabilité des chantiers, est très variable d'une entreprise à l'autre alors que les tarifs des prestations sont généralement assez proches. **A travers ce coût technique, propre à chaque entreprise, on voit que le « facteur entreprise » est tout à fait déterminant dans la rentabilité des chantiers forestiers.**

Bien sûr, le prix de prestation n'est pas un paramètre à négliger mais il ne garantit pas à lui seul la rentabilité d'un chantier : l'analyse des données recueillies sur le terrain montre que pour un même chantier et un même prix de prestation conclu, une entreprise pourra gagner de l'argent et une autre en perdre (déconnexion entre prix des prestations et gains des entreprises). D'où l'importance de travailler à l'échelle de l'entreprise (économique, financier, technique, organisation) en vue de consolider leurs activités et de favoriser leur développement.

Globalement, les prix contractualisés et les coûts réels sont complètement déconnectés. On observe d'ailleurs que les prix contractualisés pour une même entreprise sont souvent tous identiques = prix de campagne.

Paul MAGAUD souligne que l'échantillon est relativement faible. Toutefois, certaines conclusions de cette étude rejoignent dès à présent les préconisations de l'étude économique du CER : les Entreprises de Travaux Forestiers doivent monter en compétences et se professionnaliser :

- ❖ mieux maîtriser la gestion d'entreprise et les indicateurs économiques clef,
- ❖ mettre en place des outils de suivi et de pilotage de leur activité,
- ❖ établir une véritable stratégie en matière commerciale, organisationnelle...

Les formations Travaux Forestiers se concentrent le plus souvent sur la technique mais pas sur le volet « chef d'entreprise » alors qu'un bon opérateur n'est pas forcément un bon gestionnaire ! Bien souvent les élèves en

formation sont incités (par les organismes de formation ou par les ETF) à s'installer rapidement alors qu'ils manquent encore d'expérience.

La mutualisation de matériel est difficile dans le secteur forestier : matériel d'abattage et de débardage utilisé toute l'année, difficile donc de reproduire l'exemple des CUMA agricoles.

La notion d'autonomie est souvent capitale pour les entrepreneurs forestiers. Des réticences, parfois fortes, existent vis-à-vis du regroupement entre professionnels, souvent vécu comme une perte d'indépendance. Cette recherche d'autonomie « à tout crin » freine la structuration et la professionnalisation du secteur de l'exploitation forestière. En préservant une autonomie dans le travail tout en mutualisant certaines fonctions support, les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) peuvent partiellement répondre à cette difficulté. Parmi elles, NATURA SCOP regroupe différents professionnels en lien avec les métiers de la nature et parmi eux de nombreux bûcherons : la comptabilité, la gestion économique et financière sont assurées par la coopérative qui garantit ainsi à ses sociétaires-salariés un suivi régulier de leur activité, des conseils, des formations, etc. C'est l'une des alternatives qui peut offrir aux candidats à l'installation ETF un cadre sécurisant (statut de salariés, services, réseau...) tout en préservant leur autonomie sur les chantiers.

La génération « montante » semble plus réceptive que leurs « aînés » à des formes d'organisation du travail différentes et plus collaboratives. Plusieurs adultes actuellement en formation travaux forestiers à VisioBois (formation CFPPA Savoie Bugey, MFRs Arclosan et Cormaranche en B) se disent par exemple intéressés par NATURA SCOP et ils participeront à une visioconférence courant mars pour mieux connaître les caractéristiques de cette structure.